

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, en dehors de tout commentaire sur la position adoptée par les autres partis, je voudrais réaffirmer clairement au nom du gouvernement qu'aucune décision n'a été prise concernant *a*) la construction d'un pipe-line et *b*) le tracé éventuel d'un tel pipe-line; que nous considérons le rapport Berger comme un document très important contenant de précieux renseignements dans le cadre d'ensemble de la décision à prendre. Toutefois, le gouvernement a assurément l'intention d'attendre la publication du rapport de l'Office national de l'énergie ainsi que celle des autres rapports pertinents avant de prendre une décision sur cette question. Voilà donc sa position générale.

\* \* \*

### LE NORD CANADIEN

#### LE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LA DATE DE LA DÉCISION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE LA DOME PETROLEUM

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord. Une des plus grandes autorités mondiales sur les éruptions de pétrole, M. Red Adair, a déclaré hier qu'il y aurait inévitablement une éruption dans l'Arctique si on y fait des forages; Dieu nous en préserve, mais si les foreurs font des forages pour trouver du pétrole il y aura un accident. Quelqu'un finira par faire une erreur. Étant donné cette affirmation sans équivoque de Red Adair, les témoignages présentés au comité permanent des pêches et de l'environnement par le sous-ministre adjoint de l'Environnement qui déconseille de faire des forages dans l'Arctique et étant donné que dans le rapport Berger on démontre clairement qu'il y a un risque écologique, le ministre pourrait-il nous dire à quelle date le cabinet prendra une décision concernant le renouvellement des permis de forage de la Dome Petroleum et si à son avis les forages devraient se poursuivre dans les circonstances actuelles?

**L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je donnerai mon avis au comité du cabinet. Aucune date n'a été fixée pour la prise de décision concernant cette question. C'est une question tout à fait en suspens, pour le moment. Je me mettrai peut-être en rapport avec M. Adair pour discuter de cette question avec lui.

● (1440)

#### LE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LES PROTESTATIONS DES ÉTATS-UNIS

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Une question supplémentaire sur le même sujet. Hier, le ministre de l'Environnement a déclaré en Chambre que les États-Unis avaient fait ressortir le danger que faisaient courir les forages de la mer de Beaufort aux eaux territoriales américaines, mais il n'a pu donner de détails. L'honorable député pourrait-il être plus explicite aujourd'hui et nous dire si les États-Unis ont protesté

### Questions orales

de quelque façon, et, de plus, si on s'est entendu pour accorder des dommages-intérêts aux États-Unis au cas où une fuite de pétrole ferait des dégâts chez eux?

**L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Je sais que l'on a fait des représentations et qu'il y a eu des discussions. Mais c'est le ministère des Affaires extérieures qui s'en est occupé et qui nous en a informés. Aux termes de l'entente conclue l'été dernier relativement au forage, on a prévu l'indemnisation de toutes les parties, y compris les États-Unis, en cas d'éruption. Je ne suis pas certain s'il y a eu d'autres représentations de faites à ce sujet.

\* \* \*

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LA DISPARITÉ SALARIALE ENTRE LES DÉBARDEURS DE HALIFAX ET DE SAINT-JEAN—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Finances est absent puis-je poser ma question au ministre du Travail? C'est au sujet de la parité de salaires qui existe depuis toujours entre les débardeurs de Halifax et ceux de Saint-Jean. Comme les salaires payés dans ces deux ports sont maintenant quelque peu différents car la Commission de lutte contre l'inflation a tenu compte de certains détails techniques, ces différences étant surtout attribuables aux dates d'entrée en vigueur annuelle des contrats, l'honorable ministre pourrait-il par ses bons offices faire mettre en application ce qu'a déclaré si chaleureusement le ministre des Finances quand il m'a répondu à ce sujet juste avant que le programme anti-inflation entre en vigueur?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Je m'occuperai certainement de cette affaire, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### LE CANADIEN NATIONAL

#### LES LAISSEZ-PASSER DE CHEMIN DE FER APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET VIA RAIL

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une courte question à poser au ministre des Transports. Afin de calmer certaines inquiétudes exprimées par un grand nombre d'employés et de pensionnés du Canadien National, le ministre voudrait-il vérifier auprès de la société, ou faire faire des recherches pour savoir si on continuera à donner des laissez-passer de chemin de fer aux employés et aux pensionnés une fois que le projet de réseau ferroviaire VIA sera réalisé?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Je m'en occuperai. Un grand nombre de personnes, entre autres des pensionnés, m'ont exposé leurs préoccupations, et je comprend qu'ils tiennent beaucoup à conserver leurs droits et leurs privilèges.